

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 10 juillet 2020 à 20h

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 11 Conseillers présents : 10

Convocation du 1^{er} juillet 2020.

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent KOBLOTH, Maire.

Membres présents : Mmes Laurence HARTZ, Gabrielle ROECKEL.
MM. Arthur BOHN, Éric DULCK, Michel KOENIG, Vincent KOBLOTH, Alain LEFFTZ, Frédéric MERCKLING, Christophe RIEBEL, Jean-Pierre RIHN.

Absents excusés : Mme Hélène FIMBEL avec procuration à M. Alain LEFFTZ

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 12 juin 2020,
2. Travaux de voirie,
3. Divers et communication.

Monsieur le Maire, Vincent KOBLOTH, accueille les membres du Conseil Municipal et ouvre la séance à 20h15.

Monsieur le Maire propose que soit rajouter un point à l'ordre du jour :
au point n°3 : « Commission d'Appel d'Offres »,
Ainsi le point n°3 « Divers et communications » passe au point n°4.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le nouvel ordre du jour.

1/ Approbation du procès-verbal du 12 juin 2020

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 juin 2020.

2/ Travaux de voirie

Dans le cadre des travaux de voirie au Siebenweg, Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le plan de financement qui se détaille comme suit :

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Travaux Chemin du Leh et Siebenweg	60 105.00 € HT 72 126.00 € TTC	Subvention Communauté de Communes Du Pays de Barr	15 000.00 €
Devis Entreprise BICK		Subvention Conseil Départemental escomptée	36 000.00 €
Travaux SIEBENWEG	38 700.00 € HT 46 446.00 € TTC		
Devis a ² VP			
<i>Total</i>	98 805.00 € HT 118 566.00 € TTC	<i>Total</i>	49 000.00 €

Reste à charge pour la commune : **47 805€ HT + 19 761.00€ TVA**

Monsieur le Maire présente également l'avant-projet de la 2eme phase des travaux de voirie pour les rues de l'Altenberg, de l'Ungersberg et l'enfouissement du réseau ERDF.

Monsieur le Maire expose également le plan de financement pour la 2eme phase :

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Travaux rue de l'Ungersberg	142 100.00 € HT	Subvention Communauté de Communes Du Pays de Barr	15 000.00 €
Devis a ² vp	170 520.00 € TTC	Subvention Conseil Départemental escomptée	73 000 .00 €
Travaux électricité	104 875.79 € HT	Subvention ERDF	40 000.00 €
Chiffrage ERDF	104 875.79 € TTC		
Travaux Chemin de l'Altenberg	72 100.00 € HT		
Devis a ² vp	86 520.00 € TTC		
Mission Maîtrise d'œuvre	11 000 € HT		
Acte d'engagement A ² vp	13 200 € TTC		
<i>Total</i>	330 075.79 € HT 375 116.00 € TTC	<i>Total</i>	128 000.00 €

Reste à charge pour la commune : **172 376.00€ HT + 45 040.00€ TVA + téléphone + vidéo : 29 700 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de réaliser les travaux rues de l'Altenberg, de l'Ungersberg ainsi que l'enfouissement du réseau ERDF.

ACCEPTTE les plans de financement tels que présenté par Monsieur le Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'octroi de subvention auprès de la Communauté de Communes du Pays de Barr et du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

3/ Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal émanant du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le Tribunal Administratif informe Monsieur le Maire, qu'une requête en déferé contre la délibération du 25 mai 2020 prise par le Conseil Municipal relative à la désignation des membres des commissions communales et plus précisément le Commission d'Appel d'Offres a été initiée à l'encontre de la commune par la Préfète du Bas-Rhin.

Après en avoir délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ANNULE la délibération du 25 mai 2020 relative à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

DESIGNE les membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Président : M. Vincent KOBLOTH.

Titulaires : MM. Alain LEFFTZ - Frédéric MERCKLING – Jean Pierre RIHN.

Suppléants : MM. Arthur BOHN, Éric DULCK, Michel KOENIG.

8/ Divers et communications

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission en Sous-Préfecture le 22 juillet 2020,

La publication le 22 juillet 2020,

Fait à Reichsfeld le 15 juillet 2020,

Le Maire, Vincent KOBLOTH.

